

Rapport « RTS 28 »

Top 5 des établissements financiers en charge de l'exécution des ordres

Année de référence : 2025

1 Généralités

Le présent rapport est publié par Fide Capital conformément à la Directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID II ») et au règlement délégué (UE) 2017/576 (« RTS 28 »), qui imposent aux entreprises d'investissement et sociétés de gestion de publier annuellement des informations sur l'identité des lieux d'exécution et la qualité d'exécution des ordres de leurs clients.

Il a pour objet de lister, par catégorie d'actifs, les banques dépositaires les plus importantes — classées en termes de volume de négociation — auxquelles Fide Capital a transmis ou communiqué des ordres au cours de l'année de référence mentionnée ci-dessus.

Conformément à la réglementation applicable, le présent rapport ne reprend pas les ordres relatifs aux souscriptions ou rachats d'organismes de placement collectif (OPC) sur un marché.

2 Clients de détail — Banques dépositaires auxquelles ont été communiqués des ordres, classées par volume de négociation

Catégorie d'instruments — Actions

Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable : **Non**¹

Plate-forme d'exécution / LEI	% volume d'ordres exécutés	% nombre d'ordres exécutés	% ordres passifs	% ordres agressifs	% ordres dirigés
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	81.27%	92.14%	n/a	n/a	n/a
Banque de Luxembourg PSZXLEV07O5MHRRFCW56	17.33%	6.92%	n/a	n/a	n/a
Banque Degroof Petercam Belgique S.A. 549300NBLHT5Z7ZV1241	1.39%	0.94%	n/a	n/a	n/a

Catégorie d'instruments — Instruments de dette (obligations)

Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable : **Oui**

Plate-forme d'exécution / LEI	% volume d'ordres exécutés	% nombre d'ordres exécutés	% ordres passifs	% ordres agressifs	% ordres dirigés
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	86.20%	95.89%	n/a	n/a	n/a
Banque de Luxembourg PSZXLEV07O5MHRRFCW56	13.80%	4.11%	n/a	n/a	n/a

¹Conformément au RTS 28, une entreprise ayant exécuté en moyenne moins d'un ordre par jour ouvrable dans une catégorie d'instruments au cours de l'exercice précédent est dispensée de renseigner la répartition entre ordres passifs, agressifs et dirigés pour cette catégorie, d'où la mention « n/a » dans les colonnes correspondantes.

Catégorie d'instruments — Produits indicies cotés

Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable : **Oui**

Plate-forme d'exécution / LEI	% volume d'ordres exécutés	% nombre d'ordres exécutés	% ordres passifs	% ordres agressifs	% ordres dirigés
Banque de Luxembourg PSZXLEV0705MHRRFCW56	95.84%	7.69%	n/a	n/a	n/a
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	4.07%	91.35%	n/a	n/a	n/a
Banque Degroof Petercam Belgique S.A. 549300NBLHT5Z7ZV1241	0.09%	0.96%	n/a	n/a	n/a

3 Clients professionnels — Banques dépositaires auxquelles ont été communiqués des ordres, classées par volume de négociation

Catégorie d'instruments — Actions

Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable : **Oui**

Plate-forme d'exécution / LEI	% volume d'ordres exécutés	% nombre d'ordres exécutés	% ordres passifs	% ordres agressifs	% ordres dirigés
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. NCKZJ8T1GQ25CDCFSD44	87.66%	26.70%	n/a	n/a	n/a
BIL Luxembourg 9CZ7TVMR36CYD5TZBS50	10.47%	54.97%	n/a	n/a	n/a
Banque de Luxembourg PSZXLEV0705MHRRFCW56	1.32%	12.57%	n/a	n/a	n/a
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	0.55%	5.76%	n/a	n/a	n/a

Catégorie d'instruments — Instruments de dette (obligations)

Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable : **Oui**

Plate-forme d'exécution / LEI	% volume d'ordres exécutés	% nombre d'ordres exécutés	% ordres passifs	% ordres agressifs	% ordres dirigés
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. NCKZJ8T1GQ25CDCFSD44	40.48%	24.53%	n/a	n/a	n/a
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	31.56%	35.85%	n/a	n/a	n/a
BIL Luxembourg 9CZ7TVMR36CYD5TZBS50	27.39%	37.74%	n/a	n/a	n/a
Banque de Luxembourg PSZXLEV0705MHRRFCW56	0.57%	1.89%	n/a	n/a	n/a

Catégorie d'instruments — Instruments financiers structurés

Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable : **Oui**

Plate-forme d'exécution / LEI	% volume d'ordres exécutés	% nombre d'ordres exécutés	% ordres passifs	% ordres agressifs	% ordres dirigés
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. NCKZJ8T1GQ25CDCFSD44	100%	100%	n/a	n/a	n/a

Catégorie d'instruments — Produits indiciaires cotés

Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable : **Oui**

Plate-forme d'exécution / LEI	% volume d'ordres exécutés	% nombre d'ordres exécutés	% ordres passifs	% ordres agressifs	% ordres dirigés
BIL Luxembourg 9CZ7TVMR36CYD5TZBS50	46.82%	65.00%	n/a	n/a	n/a
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. NCKZJ8T1GQ25CDCFSD44	39.18%	7.50%	n/a	n/a	n/a
Banque de Luxembourg PSZXLEV0705MHRRCW56	11.63%	20.00%	n/a	n/a	n/a
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	2.38%	7.50%	n/a	n/a	n/a

4 Évaluation de la qualité d'exécution

Conformément à la Directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID II ») et au règlement délégué (UE) 2017/576 (« RTS 28 »), Fide Capital présente ci-après son évaluation de la qualité d'exécution obtenue au cours de l'année de référence, au regard des points a) à h) suivants.

a) Importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité d'exécution, ainsi qu'à tout autre facteur, y compris qualitatif

Fide Capital transmet, dans le cadre des services de réception-transmission d'ordres, ou passe, dans le cadre de la gestion discrétionnaire, les ordres de ses clients auprès de la banque dépositaire teneuse du compte-titres de chaque client. La sélection de cet intermédiaire repose en amont sur des critères tels que sa solidité financière, sa réputation et la qualité de sa politique d'exécution. La pondération effective entre prix, coûts, rapidité et probabilité d'exécution relève ensuite de la politique d'exécution propre à chaque banque dépositaire, publiée sur son site internet.

b) Liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec les plates-formes d'exécution

Fide Capital n'entretient aucun lien étroit, conflit d'intérêts ou relation d'actionnariat avec une quelconque plate-forme d'exécution, y compris celles sur lesquelles sont exécutés les ordres transmis aux banques dépositaires de ses clients.

c) Accords particuliers conclus avec des plates-formes d'exécution concernant les paiements, rabais ou avantages non monétaires

Fide Capital n'a conclu aucun accord particulier avec une quelconque plate-forme d'exécution portant sur la perception ou le versement de paiements, de rabais, de remises ou de tout autre avantage non monétaire.

d) Facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'année de référence concernant le choix des intermédiaires financiers auxquels les ordres des clients ont été transmis.

e) Variation de l'exécution des ordres selon la catégorie de clients

Les ordres des clients de détail et des clients professionnels, au sens de MiFID II, sont traités selon les mêmes critères de diligence, de transparence et de qualité. Les banques dépositaires utilisées peuvent néanmoins différer d'une catégorie de clients à l'autre ; cette différence résulte de la répartition des comptes-titres entre établissements dépositaires, et non d'un traitement différencié appliqué par Fide Capital.

f) Autres critères privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats pour les clients de détail

Pour les clients de détail, Fide Capital privilégie la continuité de la relation avec la banque dépositaire teneuse du compte-titres plutôt qu'une optimisation ponctuelle du prix ordre par ordre. Cette approche assure une exécution cohérente avec le profil et les avoirs du client et contribue, dans la durée, au meilleur résultat possible en termes de coût total.

g) Utilisation de données ou d'outils relatifs à la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du règlement délégué (UE) 2017/575

Fide Capital contrôle quotidiennement la bonne exécution et la correcte comptabilisation des ordres transmis à chaque banque dépositaire, au moyen d'une vérification opérationnelle interne. Les données publiées par les plates-formes d'exécution en application du règlement délégué (UE) 2017/575 n'ont pas été utilisées au cours de l'année de référence.

h) Utilisation d'éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication, conformément à l'article 65 de la Directive 2014/65/UE

Fide Capital n'a pas eu recours à un fournisseur de système consolidé de publication au cours de l'année de référence.